

LES CHANGEMENTS DE RÉGULATION ET GOUVERNANCE TERRITORIAL AU BRÉSIL: Institutions, Faits et Mythes.

Elson PIRES (Unesp/Brasil) elsonlsp@rc.unesp.br
Ricardo NEDER (Unesp/Brasil) rtneder@rc.unesp.br
Departamento de Planejamento Territorial
Rua 10, n.2527 – Cep 13500-230 – Rio Claro – SP - Brasil

Depuis la reforme constitutionnel de 1988, le Brésil a connu une véritable explosion des Conseils des Gestions Locaux (CGL) pour les politiques publiques et pour le développement territorial. En 1999, l' IBGE a identifié 27 mille de ces conseils en plusieurs régions avec des associations des producteurs ruraux et urbaines. En 2002, sont milliers des Conseils de Développement Regional (CDR), des nouvelles organisations et institutions pour le développement local et regional. Les Comités des Bassins Hidrográficas (CBH) sont des expériences plus récents, et sont environ d'une centaine dans les principaux états de la fédération. En chaque conseil et comité fleurissent dizaines des Arranges Productifs Locaux (APL).

Cet explosion quantitatif des organisations et institutions locaux au Brésil se révèle hétérogène, matérielles et immatérielles. Elle peut être généralisée pour démontrer quelques processus de changement dans les niveaux de régulation, à travers de la décentralisation de l'Etat, des diversités de gouvernance et de régulation du développement territorial local et régional. Les recherches montrent qui sont peu les conseils qui représentent de fait la société civil local, sans réaliser les innovations institutionnelles capables de changer la qualité de la gestion publique et de la gouvernance territorial. En certains régions ces formes pour la gestion décentralisée de l'État peuvent consolider les administrations actuel des préfets des villes. Cependant, il y ont d'autres résultats positifs de capacité de représentation social et de nouveaux formes de la gouvernance de développement territorial local et régional.

L'objectif de ce papier est d'analyser ces expériences dans l'état de São Paulo, à travers de l'action collective des acteurs sociaux dans l'organisation des CDR et CBH en contextes des APL. Ces espaces créés comme territoires portent spécificités et sont les conditions pour le développement de longue durée, où la territorialisation des actions, des politiques, des institutions et des gouvernances seraient ressources spécifiques locaux et régionaux, dans le même temps disponibles mais qui peuvent être créées, inventées et innovées.

Ce papier débat trois questions: i) le rôle de la décentralisation de l'État devant de la société civil et la reterritorialisation de l'économie et de la politique au Brésil; ii) la création des instances de régulation local et le rôle des CDR et CBH comme nouvelles formes du processus actuels de gouvernance territorial; iii) l'efficacité de la représentation des conseils dans la gouvernance territorial.

Mots clés: décentralisation, participation, représentation, gouvernance, développement territorial local et régional.